



SAINTE-BOILE
2013

BULLETIN MUNICIPAL

LE MOT DU MAIRE

L'année 2012 aura vu l'élection d'un nouveau Président de la République, pour autant les difficultés économiques demeurent.

C'est la première année que notre centre d'action social a été autant sollicité pour des personnes en difficulté financière. Je rappelle que notre commune adhère au fond de solidarité logement géré par le Conseil Général qui peut intervenir financièrement au cas par cas aux demandes d'aides pour des retards de paiement de loyer et charges.

La réforme des collectivités territoriales n'est toujours pas entérinée. Un nouveau projet de découpage a été proposé à la réunion de la commission départementale du 26 septembre 2012 qui ne modifie pas notre communauté de communes.

La CCSCC a adhéré cette année au syndicat mixte du Chalonnais.

La création de l'agence d'urbanisme de l'entente du Grand Chalon et de la Communauté Urbaine Montceau le Creusot à laquelle nous appartenons a été entérinée.

L'adhésion à toutes ces structures s'est réalisée suite à de nombreux débats contradictoires qui ont montré tous les enjeux économiques, sociaux, culturels, de nos territoires. Ces instances encadreront la vie et le développement de notre commune et en particulier l'urbanisme.

Je vous rappelle que la CCSCC qui a la compétence enfance et jeunesse organise des "centres aérés" pendant les vacances scolaires à Buxy, Marcilly les Buxy et St Boil. Renseignez vous auprès de la Communauté de Communes de Buxy.

La Poste a informé la commission départementale de présence postale territoriale qu'il y aurait un gel des horaires des bureaux de poste existants pendant l'année 2013 (élections municipales obligent)

Il faudra veiller à ce que les services du bureau de poste ne soient pas diminués, sinon celui-ci deviendrait rapidement une "coquille vide".

Pour l'année 2012, le Conseil Municipal n'a retenu qu'un seul investissement au budget communal, la rénovation du bâtiment Mairie.

A ce jour les travaux se terminent et nous prévoyons un réaménagement en MARS, nous n'oublierons pas d'organiser l'inauguration.



Au budget du réseau d'assainissement collectif, nous avons initié un schéma directeur, indispensable pour la poursuite de l'amélioration de notre assainissement collectif.

Nous n'échapperons pas au remplacement de notre ancienne station de traitement des eaux usées du Bourg qui sera, le moment venu, un lourd investissement. Nous demanderons le soutien financier de l'agence de l'eau.

Il était aussi urgent de curer la lagune de Collonge ce qui a été réalisé au mois d'Octobre.

Je remercie particulièrement les exploitants agricoles qui nous mettent à disposition leur terrain pour l'épandage des boues, ce qui facilite le travail et diminue les coûts de traitement de celles-ci.

L'année 2013 verra la poursuite de l'étude de la traversée du bourg par le CD 981.

Le conseil décidera des travaux à engager pour continuer le réseau séparatif d'assainissement collectif.

Voici quelques perspectives pour le budget 2013 sans oublier la rénovation d'une partie du beffroi de l'église, pour cause de sécurité.

2013 sera l'année de recensement de notre population par l'INSEE. L'agent recenseur a été recruté et un coordonnateur nommé pour cette période de recensement qui s'étalera du 17 janvier au 16 février.

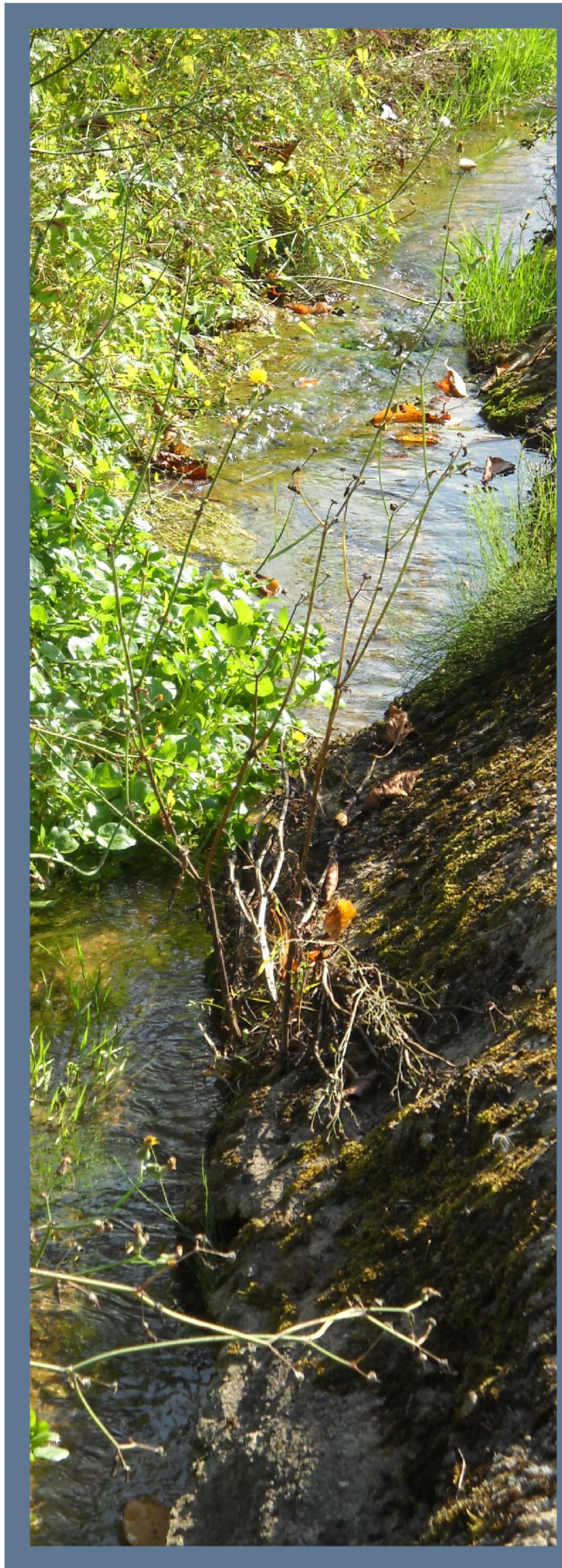
Je vous demande de réserver le meilleur accueil à l'agent recenseur qui vous rendra visite pour les besoins de l'enquête.

Nous aurons le résultat après vérification par l'INSEE du travail de l'agent recenseur et du coordonnateur, qui je l'espère, confirmera notre progression voire le maintien de notre population.

Vous trouverez dans ce bulletin toutes les informations des activités et des services de la mairie ainsi que toutes les manifestations de la vie associative de notre village.

Je remercie toutes celles et ceux qui oeuvrent toute l'année pour l'amélioration de notre qualité de vie : le conseil municipal, les employés communaux, les pompiers, et tous les bénévoles de la vie associative.

Je vous présente à toutes et à tous mes meilleurs vœux de santé, de bonheur dans votre vie familiale, de réussite dans vos entreprises individuelles pour cette nouvelle année.





L'EAU A SAINT- BOIL

Historique

Si le village de Saint-Boil existe c'est grâce à ses sources d'eau qui ont conduit les hommes à se grouper autour de celles-ci et à établir leurs logis, puis leur vie sociale autour de ces points de ressources vitales. En effet comme d'autres villages de la Cote Chalonnaise (Givry, Rosey, Buxy etc ...) l'eau sourd en différents endroits : source du lavoir, source de la Goutteuse, ancienne source d'Etiveaux, source entre Chaumois et collonge. L'église de Saint Boil dut être construite sur le site d'une source aujourd'hui disparue, ce qui expliquerait les remontées d'eau dans les murs de ce bâtiment sur une hauteur de 2 mètres environ.

Aujourd'hui

L'eau domestique au robinet est desservie via le syndicat intercommunal des eaux de Chalon sud Ouest composé de 27 communes situées dans un triangle formé par Varennes le grand à l'est, Givry au nord et St Boil au sud. Les 27 communes ont transféré leur compétence en eau potable au syndicat qui a affermé la SAUR pour la production, le traitement, le transport, le stockage, la distribution et la facturation. La commune de St Boil a délégué à la SAUR la surveillance et l'entretien des réseaux collectant les rejets des eaux usées et le traitement de ces eaux usées soit dans la station d'épuration, soit dans les 3 lagunes de collonge, Chaumois et Etiveaux. La SAUR facture donc ce service.

Origine de l'eau du robinet

Le réseau est alimenté en eau potable par 7 puits situés à Varennes le Grand. Ceux-ci ne sont pas encore protégés mais la procédure d'utilité publique est en cours. L'eau pompée dans les nappes fluviales et gravières de la Saône et de la Frette, affluent de la Grosne, est ensuite traitée par filtres à sable et/ou à charbon actif et est désinfectée au chlore gazeux. Un traitement vient d'être installé pour parer à d'éventuelles pollutions de bentazone.

Puis l'eau propre est envoyée dans une conduite fonte au réservoir de Buxy qui la renvoie au réservoir de Saint Boil qui la distribue par gravitation dans tout le village.

Après utilisation domestique, l'eau usée est récupérée dans le réseau et est emmenée aux différents points de traitement pour ensuite être rejetée, une fois épurée, dans les rus et ruisseaux qui rejoignent la Grosne, puis la Saône, le Rhône et la Méditerranée.

Contrôles des eaux propres, usées et rejetées.

Ces différents contrôles sont effectués périodiquement par : la SAUR, sur demande par le Syndicat et/ou la commune, l'ARS, agence régionale de Santé et l'agence de l'eau bassin hydrographique Rhône-Méditerranée-Corse dont nous dépendons.

L'A.R.S. assure entre autre, le contrôle sanitaire réglementaire des eaux d'alimentation. Elle édite les analyses, et propose des conseils aux utilisateurs. Elle alerte en cas de besoin.

L'agence de l'eau est un établissement public qui perçoit des redevances pour pollution et pour prélèvement d'eau dans les milieux aquatiques et qui les redistribue aux collectivités pour financer des actions de préservation de ces mêmes milieux.

Pourquoi ?

Tous ces circuits et instances pour distribuer une eau propre et de qualité sanitaire irréprochable aux populations concernées et envoyer en aval des eaux claires, inodores et sans turbidité qui seront utilisées par les villages et villes situées « plus bas » pour leurs usages en eau potable, sanitaire et domestique. Pour que nos rivières et fleuves ne charrient que des eaux traitables non chargées de poisons et autres molécules artificielles industrielles ou domestiques indestructibles. Et pour que nos rivières et fleuves restent producteurs de la vie sur leurs berges et en mer ou océans.

L'ensemble des photos d'eau (encadrées en gris) qui agrémentent ces quelques pages proviennent toutes de la commune de St-Boil vous retrouverez en dernière page les lieux de prise de vues.

BUDGET 2012



FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Emprunts et dettes assimilés	4 122.00
Total dépenses équipement	363 018.00

TOTAL DEPENSES 438 616.00

RECETTES

Recette d'équipement	167 697.00
Dotations	122 737.00
Excédent de fonctionnement	25 700.00
Autre	67 000.00

TOTAL RECETTES 383 134.00

INVESTISSEMENT

DEPENSES

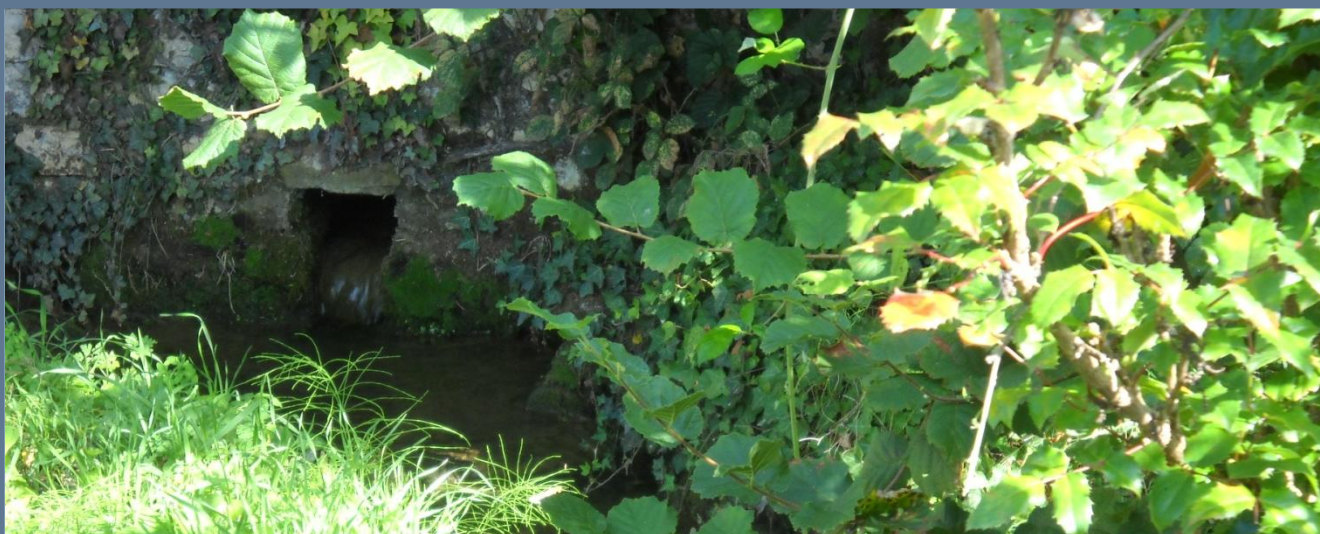
Emprunts et dettes assimilés	13 400.00
Total dépenses équipement	144 270.00

TOTAL DEPENSES 157 670.00

RECETTES

Recette d'équipement	117 100.00
Dotations	18 930.00
Excédent de fonctionnement	117 536.00
Autre	288 798.00

TOTAL RECETTES 542 364.00



REALISATIONS 2012

La principale réalisation 2012 restera la réhabilitation du bâtiment Mairie. Mais d'abord pèle mèle quelques autres travaux qui ont marqués cette année 2012.

TRAVAUX SUR LE RESEAU D'EAU

Réfection du réseau vers le hangar communal et réhabilitation des branchements de la commune et du voisinage.



CURAGE DE LA LAGUNE DE COLLONGE

Suite à une tentative infructueuse en 2011, à cause du temps, la lagune a été cette année curer. Cette première intervention sur cette lagune permettra à nouveau un fonctionnement optimisé.



REFECTION DE LA CHAUSSEE SUR LA TRAVERSE DU BOURG



Le revêtement de la chaussée sur la traversé du bourg ayant été refait par le département, la commune a elle fait refaire la signalisation horizontale.

LA NOUVELLE MAIRIE

Le bâtiment « mairie » est constitué de 2 locaux, un à l'étage est destiné à la location, et celui du rez de chaussée à la mairie proprement dite. Ce bâtiment en pierre, remarquable par ses fenêtres cintrées et sa construction architecturale rectangulaire est agrémenté d'une avant cour qui est bordée coté ouest par un préau en pierre et à l'est un petit mur terminé par des WC vétustes.

Devant une cour avec muret et portail en fer forgé et en dehors de la cour un calvaire datant de 1807 avec inscription originale. Un point gênant : l'escalier intérieur allant à l'appartement loué a son entrée dans la mairie. Autre point : la construction est située dans un périmètre protégé par les monuments historiques.

La construction date de 1847, elle a servi aussi d'école et nombre de Saint Bodiliens y ont étudié l'orthographe et le calcul en classe primaire.

En 2009 il semble nécessaire au conseil municipal de réhabiliter le bâtiment mairie au vu des entrées d'eau de pluie, du mauvais état du plancher de la grande salle et aussi de la mise aux normes actuelles de l'isolation et du chauffage, normes habitat BBI. De plus le matériel vétuste est à changer pour répondre à un accueil de qualité demandé par les administrés de notre commune.

En mai 2010 : 1ers contacts avec 2 architectes reçus en mairie pour définir des projets.

En août 2010 : présentation au conseil par les hommes de l'art de leur projets pour juger de leur vision des travaux à effectuer et d'une approche de l'enveloppe budgétaire y afférant.

En décembre 2010 : choix de l'architecte et de son projet ; signature du contrat avec l'architecte DPLG Thierry Hamot de Buxy nous liant à celui-ci pour l'obtention du permis de construire.

En fin de mois validation de la demande du permis de construire par le conseil.

Le 28 septembre 2011 : obtention du permis de construire. Demande des différentes subventions et aides financières aux instances officielles. Le conseil et l'architecte planchent sur les aménagements intérieurs de la mairie et du logement.

En juillet 2011 : choix de Thierry Hamot pour la maîtrise d'œuvre du chantier ; mise à plat des desideratas et des choix du conseil pour établir les plans de l'intérieur des 2 niveaux et de l'entourage extérieur du bâtiment. Montage des dossiers

En janvier 2012 : appel d'offres aux entreprises. Déménagement de la mairie dans la salle verte par le conseil municipal au grand complet aidé par un couple d'Etiveau expert en classement d'archives.

En février 2012, :
dépouillement des offres et choix des entreprises

Et le 15 mars 2012 :
début des travaux qui ont commencé par un gros travail de démolition extérieur.



En mai 2012 :
démontage des cloisons intérieures et de
l'escalier pour monter au 1er étage,
« découverte » de la cave et du puits
extérieur sous la pompe.



Fin mai
2012 :
réfection de
la toiture en
tuiles
nouves, des
cheneaux
et des
cheminées,
isolation de
la toiture

En juin 2012 : coulage des dalles de propreté
intérieures et mise en place du sas d'entrée du
logement en ossature bois, confection du mur
en pierre délimitant le jardin du logement. ,
construction du local remplaçant le garage
latéral en bois





En septembre 2012 : pose des portes et fenêtres des 2 niveaux ; traçage des cloisons intérieures, confection de celles-ci, pose des portes intérieures et distribution de l'électricité dans chaque pièce, de l'escalier pour le logement.

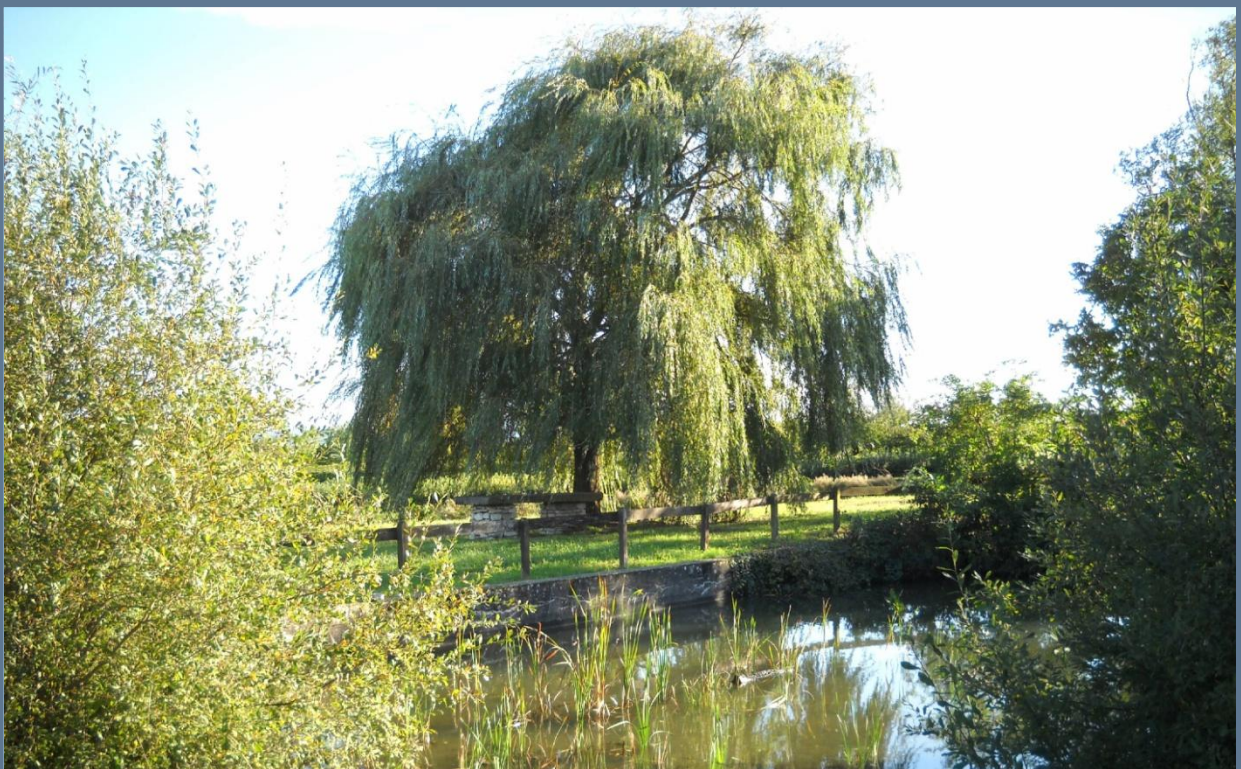
En octobre 2012 : reprise des enduits des façades après piquetage, aménagement des extérieurs devant et sur le côté ouest. Isolation des murs et des planchers



En novembre 2012 : début des recouvrements muraux, des installations sanitaires, des appareils électriques, des carrelages et des cheminements extérieurs. Pose des bordures de voirie et mise en valeur du puits : pose d'une grille de protection .

La fin des travaux est calée à fin janvier 2013 pour le logement et à fin février 2013 pour la mairie proprement dite qui sera réaménagée par le conseil, avec du mobilier neuf.

La date de l'inauguration de la mairie new look n'est pas encore fixée à aujourd'hui.



UN PEU D'HISTOIRE

LA FONDATION DE LA CHAPELLE D'ETIVEAU

Grâce à l'énorme travail de Mr Chevrot, membre de la physiophile de Montceau et animateur de la restauration de la tour du Bost (commune de Charmoy), nous disposons depuis cet été de la traduction de la charte de fondation de la chapelle d'Etiveau dont l'original est aux archives départementales de Saône et Loire ([Parchemin AD G397Z- G425](#)). 2013 marquera le 560ème anniversaire de sa fondation et le 500ème anniversaire de la fonte de sa cloche, celle qui maintenant sonne au clocher de Saint Boil.

Le manuscrit , enregistré par Me Jean Marin, notaire à Cluny en 1455, reprend 3 textes concernant la fondation de la chapelle d'Estivello :

Une lettre de l'abbé de Cluny Odon, signée au château de Lourdon le 30 juillet 1453

Une lettre de l'évêque de Chalon Jean Germain signée à Cluny le dernier jour d'octobre 1453

L'abbé et l'évêque donnent leur accord pour la fondation par Vincent Deschamps, moine clunisien, prieur de Ternay, dans le diocèse de Vienne, d'une chapelle à Etiveau dont il est natif.

Le 3ème texte repris est un accord entre Vincent Deschamps le fondateur, et le curé de saint Boil, Pierre Petitjean, fait à Cluny le 17ème jour d'août 1455. Il définit le statut de la chapelle d'Etiveau dans la paroisse de saint Boil, en indiquant clairement qu'elle est dans une position subordonnée par rapport à l'église de saint Boil qui est la seule à avoir le statut d'église paroissiale.

Les deux premiers textes, de 1453, donnent leur accord pour la fondation d'une chapelle qui n'existe pas encore, tandis que le 3ème fixe les conditions des rapports entre deux églises existantes. La chapelle a donc été construite entre 1453 et 1455.

Les motifs avancés par frère Vincent Deschamps pour fonder la chapelle sont le pardon de ses péchés, le repos de l'âme de ses parents, et le souci d'un bon service religieux pour les habitants d'Etiveau. En effet le texte dit que les 2 villages sont distants d'une demi lieue et que pour aller d'Etiveau à saint Boil le chemin est boueux par temps de pluie et franchit un ruisseau dangereux.

La chapelle est édiflée par V. Deschamps sur sa propriété. Elle est dédiée à Dieu, à la Vierge Marie et à St Vincent, ainsi qu'à tous les autres saints et saintes du paradis. V.D. la dote de reliques, d'objets liturgiques et d'une rente de 100 sous tournois, attribués au curé de saint Boil pour la desservir. Ce dernier devra y célébrer une messe tous les lundis matins, ainsi que le lendemain de la fête de saint Baudile.

Le 3ème texte laisse entrevoir les craintes des deux parties :V.

Deschamps craint que le curé de St Boil ne respecte pas ses obligations et délaisse la chapelle. La messe du lundi ne pourra pas donc pas être dite ailleurs qu'à Etiveau. et les reliques et ornements ne pourront être emportés ailleurs, sauf en cas de péril.



Si le curé de saint Boil manque à sa promesse pendant plus d'un mois, sauf en cas de guerre ou péril grave, les habitants d'Etiveau pourront lever eux même les 100 sous et faire dire la messe par un autre prêtre.

A l'inverse, le curé tient à préserver la supériorité de l'église de saint Boil: La chapelle ne doit pas avoir de fonts baptismaux, pas de cimetière et on ne doit pas y administrer de sacrement paroissial. C'est le curé de saint Boil qui a les clés de la chapelle.

En cas de désaccord entre les 2 parties, c'est le tribunal de Chalon qui trancherait .

Une mention dans la marge pose problème : il y est indiqué , signé par le curé de saint Boil « je ne suis pas content de la fondation et de l'assignation de 100 sous desquels... » le reste n'a pas été traduit « *non signent presentes lictere quia non sum contentus fondatione et assignatio centum solidos de quibus nifia (?) fit mentio* ». il semble donc que le curé de St Boil n'ait pas accepté l'accord

Peut être la traversée du ru lui paraissait elle trop pénible ? peut être ne se jugeait il pas assez payé ?

Ce texte montre les jeux d'influence entre l'abbé de Cluny, dont la nomination est de plus en plus influencée par le roi, et l'évêque de Chalon, Jean Germain, 1er chancelier de la toison d'or, très proche du duc de Bourgogne, grand rival du roi. Le curé de saint Boil a-t-il eu son mot à dire ?

Cette charte ne concerne que la fondation. Reste à étudier comment elle sera appliquée.

D'après mr Dubost, la chapelle fut détruite pas le passage des reitres saxons en 1575 (guerres de religion). Elle était plus ou moins désaffectée avant 1630. Cependant d'après les registres, elle aurait servi en 1678 et pour deux mariages, en 1688 et 1697. Si mariage il y a eu, l'accord n'a pas été respecté puisque la cérémonie aurait du avoir lieu à st Boil.

Quant à la cloche, c'était aussi une des attributions de l'église paroissiale. Si elle a été installée en 1513, c'est que là aussi l'accord n'a pas été respecté. Doit on y voir une preuve de l'esprit d'indépendance des habitants d'Etiveau ?

DESCRIPTION TOPOGRAPHIQUE DES PAROISSE DE SAONE ET LOIRE

Etabli car les curés de paroisses pour l'élaboration des cartes Cassini (1657)

Le nom propre de mon village est St Boil, terre du domaine démembrée de la chatellenie de St Gengoux diocèse de Chalon, baillage de Macon, intendance de Dijon, distant de la ville de St Gengoux le Royal d'une lieüe au sud ouest, et de cinq quarts de lieüe de Bussy au septentrion.

Le village de St Boil est situé au bas du village de Saule qui est précisément son couchant à un sixieme de lieüe de distance, il est à l'entrée de la plaine. Il a pour point de vue au couchant le village de Saule, et un joly coteau de vignes, jusqu'au nord ouest, et nord nord ouest, où il a en vue le village du Thil où est un fort joly chateau, et dans le bas un coteau en vigne. Au dessus de ces deux villages et coteaux sont de hautes montagnes cultivées en partie, le reste en petites brossailles, à distance de demie lieue du village de St Boil; la vue est bornée du coté du septentrion par une monticule en vignes. Depuis le nord nord-est jusqu'au levant, on a la vue d'une belle plaine variée par des bois, preys, et terres, ce point de vue n'est borné que par les montagnes de Salins : on a à l'orient toute la plaine à découvert, jusqu'à la montagne de St Martin de Laive, distante de St Boil de deux lieues de demie on découvre à l'est sud le village de Messé distant de St Boil d'une lieüe. La vue se continue jusqu'à la montagne de Nanton distante de deux lieües, ainsi se continue la vue sur la plaine jusqu'à la montagne d'Aujoux qui est au dessus du village d'Etrigny au sud est de St Boil. Au midy est une monticule couverte en partie de brossailles ; à distance de 500 pas du village de St Boil, au sud sud est jusqu'à l'ouest sud ouest est une petite montagne couverte de chataigners.

L'église est à l'entrée et au midy dudit St Boil, et la cure aussy au couchant de l'église. Le clocher est tout en pierres taillées, la fleche qui est peu élevée est en pierres de taille, une girouette au dessus dans laquelle est une fleur de lys. Le cimetière qui est bien clos de murs renferme l'église de toutes pans. Au bas du mur du cimetiere du coté d'orient, est un grand chemin qui conduit de St Gengoux à Bussy, et qui cotoye tout le village de St Boil aussy à son orient.

Vis-à-vis le milieu du village sur ledit grand chemin, à son orient, est une croix de pierre située sur le mur d'un prey. Avant d'arriver à l'église à son midy est aussy une autre croix de pierre fort ancienne, à distance de cent pas de l'église, apellée la croix Rouge, autrefois fermée de murs, elle est située sur une angle où aboutit le chemin de Colonges qui vient à St Boil, et sur le grand chemin de Bussy à St Gengoux. Au nord du village, à cinquante pas de la derniere maison est encore une croix de pierres située sur deux chemins qui se croisent, l'un qui vient de Messé à Saules, et l'autre le grand chemin de Bussy à St Gengoux. Au nord nord-ouest du village à la deniere maison, est une fontaine abondante et couverte qui se perd dans les preys à l'orient du village.

La paroisse de St Boil a pour hameaux 10 Le hameau des Jemetieres situé sur une eminence, mais néanmoins dominé par le Thil à son midy, et par Chenove à son nord ouest, il est à un tier de lieue du village de St Boil au nord nord ouest dud. St Boil il est du baillage de Chilon pour la justice, il est au-delà du chateau de Thil dont il est éloigné de 400 pas, et au dessous de Chenove à distance d'un quart de lieue.

Au nord dudit hameau sont deux maisons détachées du reste dudit hameau à distance de 150 pas, proche la derniere de ces maisons, est une croix de pierre située sur 4 chemins dont l'un conduit à Bussy du coté du nord, et l'autre à Chenove.

Au midy dudit hameau, dans un bas au dessous de la place est une fontaine qui se perd dans les preys.

2° Le hameau d'Estiveau situé au midy de l'église dud. St Boil, au bas d'une montagne, au couchant dudit hameau, et sur une eminence, distant du clocher de St bu d'un tiers de lieue.

Au midy dudit hameau, entre les dernieres maisons, est une fort j olie chapelle ruralle située sur une place, au dessus de ladite chapelle est un cloche couverte du chaperon en pierre de taille, sur lequel est une girouette portante fleur de lys.

Au pied de la montagne à l'occident dudit hameau, est un chateau en fief apellé le Monceau, il est distant du gros du village de 400 pas, il aune grangerie attenante du coté du nord, et le grand chemin de St Gengoux à Bussy, passe le bourg de cette grangerie et de ce chateau à l'orient de ces batiments. A 50 pas de ce chateau à son orient est une croix de bois sur quatre chemins.

A l'ouest sud-ouest dudit hameau, à 300 pas des maisons, est une croix de pierre sur l'angle de deux chemins, dont l'un conduit audit hameau, et l'autre à St Gengoux.

Entre ledit hameau, et le Monceau, à égalle distance des deux, est une grosse grangerie.

3° Le hameau de Colonges, à l'est sud du village de St Boil situé sur une eminence qui domine les moulins cy après, ledit hameau distant d'un quart de lieue de l'église de St Boil.

Au nord du hameau sur l'angle de trois chemins dont l'un conduit à St Boil, l'autre au moulin de la Plotte, et le troisieme audit hameau de Collonge, est une croix de pierre distante dudit hameau de 200 pas.

Au pied de l'eminence, au sud-est dudit hameau, est une fontaine très abondante qui sort d'un cher, et qui à 400 pas en droite ligne, fait moudre le moulin de Collonge et cent pas plus bas, un autre du meme nom. Ce ruisseau se répand dans un pâquier, se détourne sur la gauche et va faire moudre le moulin de la Plotte situé dans la plaine à demie lieue, et à l'est sud de l'église de St Boil, de la descend au village de Messé audit lieu de la Plotte, est aussy une grosse grangerie ayant la qualité de fief. La Flotte est aussy de la paroisse de St Boil.

4° Le hameau de Charomois divisé en quatre cantons également distants formants comme un fer à cheval, il est situé dans la plaine et sur une eminence, a l'est sud-est de l'église de St Boil, et à demie lieue de distance au sud est dudit hameau, à l'extrémité du canton méridional, est une croix de pierre à l'entrée du pasquier sur le chemin allant à Messey



Maires ou officiers publics à Saint-Boil 1792-1902

L'Assemblée Constituante s'attaqua à l'organisation et la gestion de nos communes par son décret du 14 décembre 1789. Mais ce fut la loi du 26 février 1790 qui reposa l'acte fondateur de nos communes. Ils prendront le nom de districts, eux-mêmes divisés en 84 cantons, 19 dans celui de Chalon, dont le canton de Cullès. C'est par ce décret que notre département prit le nom Saône-et-Loire. Plus tard, le 28 pluviôse an VIII – 17 février 1800, le département sera modifié en 5 arrondissements et 48 cantons. Celui de Cullès sera supprimé.

Ce fut par décret du 20 janvier 1790 que le département du Mâconnais fut formé en 7 bailliages (Autun, Bourbon-Lancy, Chalon, Charolles, Mâcon, Montcenis et Marcigny et provisoirement celui de Semur-en-Brionnais, qui sera remplacé le 15 juin par Marcigny).

Entre 1795 et 1800, il n'y avait que des représentants au Conseil du canton, donc, normalement, pas de maires dans nos communes. A partir de 1800 et cela jusqu'en 1884, les maires sont désignés par le Préfet et non par la population. Le Conseil est élu par ceux en droit de le faire, bien entendu, pas les femmes.

En 1790, **Claude Bordet** sera le premier maire de Saint-Boil

Au mois de janvier 1793, les actes d'état civil sont signés par **Pierre-Philibert Chuffin (1763- 1803, mort à Cullès)**, officier public, il était aussi le curé intrus de Saint-Boil en remplacement du Curé Joseph Girard (curé non assermenté et déporté).

Au mois de décembre 1793, les actes sont signés de **Claude Petit**, officier public, il était le marguillier de la paroisse. **Commune de Noizeret cy-devant Saint-Boil.**

En frimaire an IV, décembre 1795, **Claude Martin**, agent de la commune de Saint-Boil, signe les actes.

En vendémiaire an VI, septembre 1797, **Jean Boussin (1754-1846, né à Savigny-sur-Grosne, mort à l'âge de 91 ans)**, agent de la commune de Saint-Boil, signe les actes.

En nivôse an VI, décembre 1797, **Antoine Grizeaud (-1808)**, adjoint de la **commune de Boil**, signe les actes.

En floréal an VII, Avril 1799, **Claude Bouillot (-1832)**, adjoint, puis agent municipal, signe les actes.

En prairial an VIII, juin 1800, pour la première fois sur les actes, **Claude Martin, maire de Saint-Boil.** Rétablissement du nom de Saint-Boil.

En Brumaire an XIII, novembre 1804, **Benoît Dubois (-1809)**, adjoint, signe les actes.

Le 1er janvier 1806, rétablissement du calendrier grégorien.

Février 1808, **Pierre Balland (-1842)**, maire, signe les actes.

En octobre 1814, **Louis Dumont (1773-1843)**, adjoint, signe les actes.

Janvier 1816, **Louis Dumont (1773 -1843)**, maire, signe les actes.

En septembre 1816, **Louis Mathey**, adjoint, signe les actes.

En octobre 1821, **Rémond Mautrey (1753-1839, né à Saint-Vallerin, mort à Chenôves)**, maire provisoire, signe les actes. Il était aussi, en même temps, maire de Saules

En janvier 1822, **François Lamain (-1851)**, maire, signe les actes.

En janvier 1834, **Raimond Lattaud (1778-1865, né à Saules)**, maire, signe les actes.

En août 1843, **Philibert Legros (-1875)**, premier conseiller en ordre, signe les actes. Ancien sergent décoré de la médaille de Sainte-Hélène qui récompensait les militaires qui avaient combattu sous les drapeaux de la France dans les grandes guerres de 1792 à 1825. Elle fut créée par Napoléon III en 1857 (noté sur son acte de décès).

En octobre 1843, **Charles Lamain (1813-1867)**, maire, signe les actes.

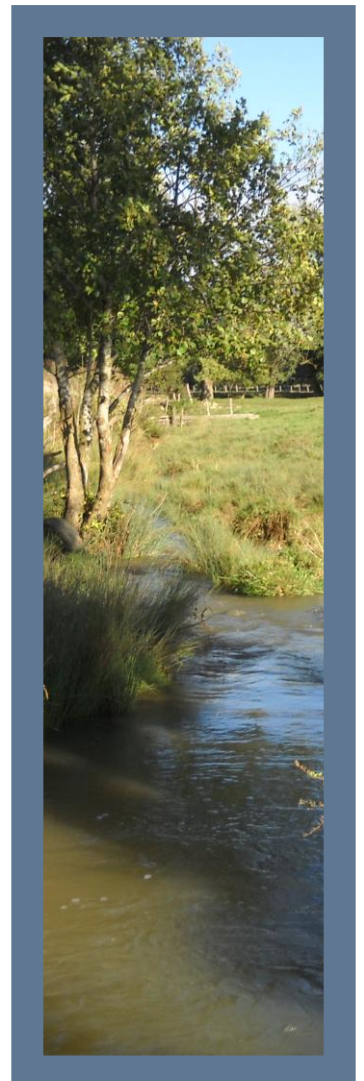
En septembre 1848, **Jean Potherat**, maire, signe les actes.

En octobre 1865, **Claude Lamain**, maire, signe les actes.

En septembre 1870, **Claude Gautheron (1823-1895)**, maire, signe les actes.

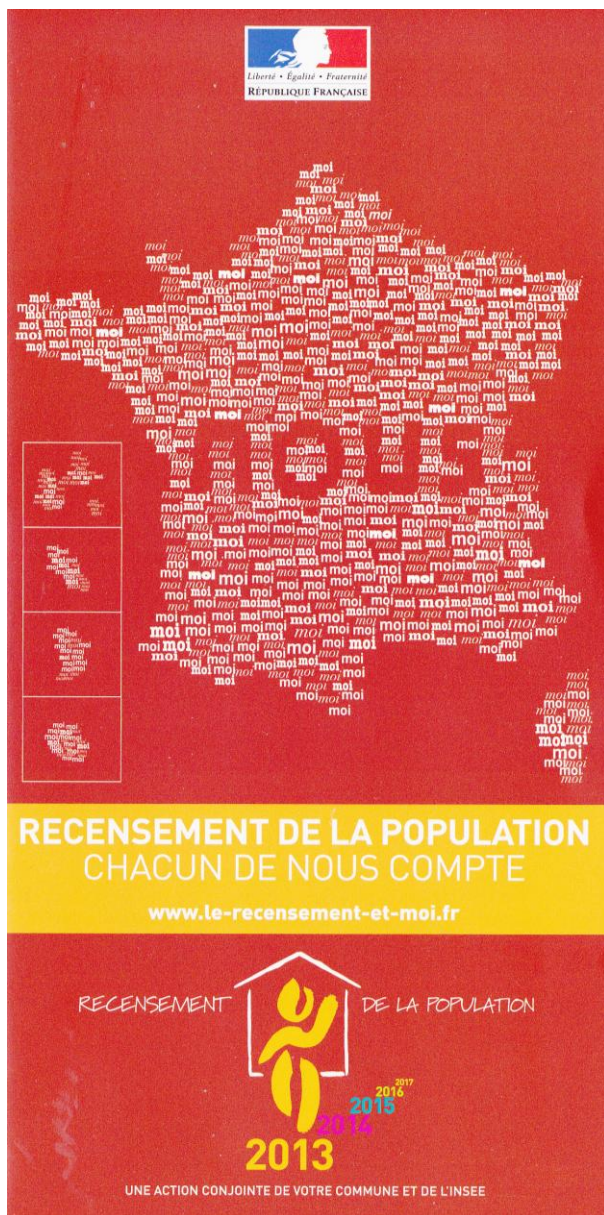
En février 1881, **Charles-François-Lucien Lamain (1849-1916)**, maire, signe les actes.

En juillet 1900, **François Mugnier**, maire, signe les actes.



VIVRE A ST-BOIL

RECENSEMENT DE LA POPULATION



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RECENSEMENT DE LA POPULATION
CHACUN DE NOUS COMPTE

www.le-recensement-et-moi.fr

RECENSEMENT DE LA POPULATION

2017
2015
2014
2013

UNE ACTION CONJOINTE DE VOTRE COMMUNE ET DE L'INSEE

Du 17 janvier au 16 février, St Boil fera partie des 128 communes sur 573 en Saône et Loire qui feront l'objet d'un recensement. Cette opération renouvelée tous les 5 ans sur l'ensemble du pays, suivant un échantillonnage, permet de connaître la population résidant en France.

Elle fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques, comme l'âge, la profession exercée, les transports utilisés, les déplacements quotidiens, les conditions de logement etc... Autant d'informations précieuses pour l'état et les collectivités locales afin de mieux répondre aux besoins de la population. Ces résultats éclairent en effet les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, transports etc...)

L'importance de ces résultats explique pourquoi **la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.**

Vos réponses resteront **confidentielles**. Elles sont **protégées par la loi**, et seront exploitées par l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement **anonymes**.

Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil possible à notre agent recenseur



RACONTE TON VILLAGE

Projet proposé par l'Association "Les Agros" de Chenôves.

Souvenez-vous

Chenôves, Saules, Culles-les-Roches et Saint-Boil.



L'Association Les Agros avait proposé aux habitants de ces quatre communes de raconter leur village.

Plusieurs ont répondu à l'appel. Certains parce que des histoires... ils en avaient plein la mémoire. D'autres simplement comme ça, pour voir. Pour écouter aussi! enfin au début parce que très vite, eux aussi y allaient de leurs anecdotes et souvenirs.

C'est dans le cadre d'ateliers animés par l'écrivain biographe Carol BEAUDOIN qu'ils se sont re-trouvés, régulièrement, pour mener ce travail de collectage.

D'autres ont préféré raconter chez eux, "entre quatre oreilles".



Alors venez écouter ces histoires

lors d'une soirée conviviale animée par l'Association Les Agros et par celles et ceux qui ont raconté et écrit :

Samedi 26 janvier, à 20h30

à la salle des fêtes des Filletières

... et au printemps, lors de balades itinérantes à travers chaque commune, au gré desquelles vous entendrez certaines histoires mises en voix et jouées par des comédiennes :

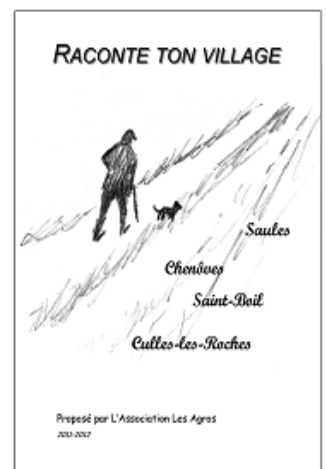
Dimanche 7 avril, balade à Culles

Samedi 20 avril, balade à Saint-Boil

Dimanche 9 juin, balade à Chenôves

Samedi 22 juin, balade à Saules

Lors de chacune de ces manifestations, le recueil "Raconte ton village", contenant les 134 histoires collectées, sera à votre disposition au prix de 12 €.



Florence SOTO, de l'Association Les Agros
Renseignements : 03.85.92.67.33
les.agros.chenoves@gmail.com

LA BIBLIOTHEQUE

L'année 2012 se termine sur un bilan positif pour la bibliothèque du SIVU (des communes de Chenoves, Culles-les-Roches, Saint-Boil et Saules) puisque elle a enregistré 32 nouvelles inscriptions et comptabilise un total de 158 adhérents. Cela prouve que la lecture se porte bien et que les livres papiers ne sont pas encore rangés aux rayons des antiquaires. Pourtant, les médias ne parlent plus que de tablettes numériques et de liseuses qui bientôt remplaceront livres et journaux. Peut-être un jour... mais ce n'est pas encore pour tout de suite et notre bibliothèque offre à tous un choix toujours renouvelé d'ouvrages qui permettent à chacun de satisfaire ses goûts.

A ce jour, la bibliothèque a prêté 2597 ouvrages. A ceux-ci il faut rajouter les 772 livres qu'ont empruntés cette année les enfants de l'école Jules Verne qui viennent chaque semaine avec leur professeur.

Et que trouve-t-on dans notre bibliothèque ? Un peu de tout : des documentaires, des romans, des bandes dessinées, des albums et des romans pour les plus jeunes. La bibliothèque propose aussi plusieurs magazines. Elle dispose d'un budget qui lui permet d'acheter des nouveautés et se tient en permanence au courant de l'actualité littéraire.

Internet fait partie des moyens de recherche et l'équipe est à la disposition de tous pour guider les néophytes en ce domaine.

C'est une belle réalisation que les 4 communes ont pu mettre en place, offrant ainsi à leurs habitants un outil culturel pratiquement gratuit ouvert 2 jours par semaine :

Le lundi de 15 à 19 h et le mercredi de 9h à 12 h et de 15 h à 18 h.

La bibliothèque n'est pas seulement un lieu où l'on emprunte des livres, elle peut aussi servir de cadre à diverses manifestations. Et cette année, elle a eu le plaisir d'accueillir Monsieur **Bernard Veaux** pour une dédicace de son dernier ouvrage dans nos locaux : « Trésors et secrets de nos villages, détectives à Culles-les-Roches, en Bourgogne du sud. » illustré de photos, de croquis et de reproductions d'archives. C'est un peu un guide qui nous apprend à mieux regarder et à comprendre ce qui nous entoure, et que ne voyons parfois plus.

La bibliothèque a également organisé un après-midi "portes-ouvertes" destiné à faire connaître la bibliothèque aux enfants de Culles-les-roches qui ne viennent pas avec l'école. C'était le mercredi 29 août avec à la clé un petit goûter... Malheureusement, cette invitation n'a pas eu le succès attendu puisqu'une seule nouvelle maman et ses deux enfants sont venus, les autres participants étant déjà inscrits. Peut-être les enfants sont-ils trop occupés par d'autres activités ? La lecture et les enfants ne font pas toujours bon ménage, mais les bibliothèques sont là pour tendre la clé qui leur ouvrira le monde inépuisable de la lecture.

La bibliothèque a l'habitude de faire venir un conteur, grâce à l'aide financière du Conseil du Général. Mais cette année elle n'a pu bénéficier de cette aide. Nous espérons donc que notre demande sera retenue en 2013.

Toute l'équipe de la Bibliothèque souhaite à tous une bonne fin d'année et espère enregistrer beaucoup de nouvelles inscriptions en 2013.

Horaires : Lundi 15h.-19h. Mercredi 10h-12h et 15h-18h



SIVOS Saint-Exupéry

Chaque année amène son lot de nouveauté dans ce groupe scolaire Jules Verne qui est à la pointe en termes de technologie, mais encore sur la sensibilisation de nos élèves à la bonne nutrition. Nous avons mis en place, dès la rentrée de septembre, en relation avec « *Agroactiv* » et les diététiciennes Mmes Seguin, Guyon-Robert et Pigneret, sur le temps de la cantine, une information ludique et complète concernant 20 modules « *Nutrition et hygiène alimentaire* ». Cette information, unique en France, a trouvé de sérieux soutiens, notamment la DRAAF (Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt) et la Fédération des Restaurants Scolaires de Saône-et-Loire. Les élus du Comité syndical, qui gère le groupe scolaire, veulent être des promoteurs en ce qui concerne la participation des enfants sur ce sujet délicat, mais essentiel pour leur devenir et qui est un problème de santé publique. Nous avons, rappelons-le, il y a quatre ans, instauré dans le cadre du fonctionnement de l'école une initiative qui s'appelle « *Un fruit à la récré* », en partie financée par l'Europe. Cette formule, qui consiste à inciter les enfants à manger des fruits, se pratique toujours, tous les mardis à la maternelle et dans le primaire.

L'école change, bouge, l'année prochaine, nous aurons à réfléchir sur les nouveaux rythmes scolaires, belle initiative du gouvernement qui devrait prendre en compte et remettre l'élève au centre de nos préoccupations. Avec les enseignants, les parents d'élèves et les élus, il sera nécessaire qu'une vraie concertation s'instaure pour mieux répondre aux exigences qui sortiront de la concertation nationale. Nous espérons mener une grande réflexion au niveau du territoire pour harmoniser ces réponses et prétendre à des subventions permettant, dès la rentrée 2013, de prendre en charge ces changements nécessaires et positifs. Nous devons, c'est impératif, nous inscrire, pour être novateurs plutôt que d'être dans la catégorie de ceux qui subissent, dans cette dynamique d'amélioration de notre système scolaire. Depuis plus de dix ans vos élus ont œuvré dans ce sens, mettant à disposition des enseignants et des élèves des conditions à la hauteur des enjeux de demain, mais le travail est encore long pour parler non pas d'égalité des chances, mais mettre toutes les chances pour que chacun puisse bénéficier d'un environnement scolaire favorable.



L'école change, les populations aussi, nous devons nous adapter, être vigilants et être en adéquation avec ces mouvements que nous connaissons depuis une quinzaine d'années sur notre secteur. La ruralité n'est plus la même, elle ressemble de plus en plus à nos cités, avec les mêmes problématiques. Nous serons, comme aujourd'hui, attentifs à ces transformations profondes, tout en essayant de responsabiliser l'ensemble des partenaires de l'école, car, tous, nous avons notre rôle à jouer dans cet avenir.

TELETHON 2012

Cher amis du Téléthon

La neige le froid étaient à nouveau au rendez-vous de ce 12° Téléthon, mais ils n'ont jamais entamé votre détermination et votre enthousiasme. Seuls les enseignants et leurs élèves ont adapté les manifestations sportives prévues le vendredi après-midi, mais toutes les autres initiatives ont été maintenues.

La nouvelle organisation mise en place le samedi après-midi à Saint-Boil a atteint son objectif : attirer plus de monde avec le Loto et permettre ainsi de redynamiser des activités qui commençaient un peu à s'essouffler. La chorale et la fanfare ont, comme à leur habitude, donné une belle touche finale à cette fête du sport et de la solidarité.

Un grand merci aux nouveaux arrivants : les agros avec la soirée jeux" la bibliothèque avec le "Marathon de la lecture", Joseph, Huguette et Ravageur leur solide Auxois.

Merci également à tous les participants et/ou donateurs qui nous ont permis de recueillir 1946€ (1920€ en 2011).

Nous remercions et félicitons tous les bénévoles sans qui rien ne serait possible.



FLEURISSEMENT COMMUNAL

Cette année, une nouvelle fois un petit groupe de bénévoles a œuvré pour embellir et fleurir la commune. Tout au long de l'année cette petite équipe s'est occupé des massifs et des jardinières qui rendent notre village plus accueillant.

Un grand merci à toutes ces personnes sans oublier les coups de mains de la population qui sont parfois les biens venus pour l'arrosage ou le désherbage des jardinières.



LE MOT DES ASSOCIATIONS

AMICALE SPORTIVE DU NOIZERET

L'association présidée par Marcel JUSSELIN a réalisé un bon cru 2012 avec comme activités l'assemblée générale du 21 avril 2012 qui a vu des jeunes s'investir et rejoindre le conseil d'administration comme Sébastien LANDAT, Jennifer LECLAND. Le rajeunissement devrait se poursuivre dans les années à venir. Un repas préparé par l'Auberge du Cheval Blanc à Saint Boil a mis fin à la soirée.

4 concours ont été organisés en 2012 en doublettes (Le 20 mai, le 16 juin, le 18 août) et en triplettes (le 21 juillet), ceux de juin juillet, août se sont déroulés en nocturne ; le maître joueur le 8 septembre 2012 disputé l'après midi a vu la consécration de Claude MEUNIER qui aura en charge 1 an le trophée Bernard AMOUR. Le maître joueur s'est terminé par un mâchon très convivial.

Le trésorier Louis PROST gère des finances saines. Seul bémol, la diminution des cartes de sociétaires.

Félicitation aux serveuses de la buvette, gaufres, et sandwiches. La vice présidente Nadine Colonna Cesari a mis en place un tableau blanc où sont inscrits les terrains et les résultats de chaque partie. Ce système donne satisfaction. Il convient de remercier les sponsors fidèles au fil des ans et les sociétaires qui préparent les terrains.

Les entraînements du jeudi sont bien suivis et les participants apportent boissons et pâtisseries pour se remettre des efforts fournis. Et maintenant place à 2013

Le secrétaire
René Dard



AMICALE DES CHASSEURS DE SAINT-BOIL

SAISON DE CHASSE 2012-2013

La saison de chasse en cours se déroule dans de bonnes conditions.

Cependant malgré des conditions météorologiques favorables et un biotope particulièrement bien adapté à Saint Boil, la reproduction du petit gibier à plumes demeure insuffisante.

En ce qui concerne le lièvre, la gestion rigoureuse des prélèvements permet à cette espèce d'être correctement présente sur le territoire.

La population de chevreuils évolue peu, dans un sens comme dans l'autre, en revanche leurs habitudes de fréquentation changent et nous rencontrons maintenant de plus en plus d'animaux en plaine.

Cette année, les sangliers semblent être devenus très « volages » et les dimanches de battues se suivent mais ne se ressemblent pas, sans beaucoup de résultat !



Néanmoins, l'ambiance est bonne au sein de l'équipe et l'entente amicale selon l'expression de notre association.

Comme chaque année, nous remercions ceux et celles qui ne partagent pas notre loisir favori pour leur tolérance et souhaitons à chacun et chacune une très belle année 2013.

Cordialement en Saint Hubert,

Le Président,
Patrice POUYET

ASSOCIATION LOISIRS INFORMATION CULTURE

Comme chaque année, l'association Loisirs Information Culture de St Boil, s'est réunie en Assemblée Générale annuelle le vendredi 26 octobre 2012. Différents points à l'ordre du jour ont été abordés.

Le bilan annuel fait état des diverses activités organisées au cours de l'année ; Randonnée de début d'année avec goûter gaufres à l'arrivée, Soirée Cabaret, Projection d'un film sur le monde des abeilles, trois séances de cinéma enfants pendant les périodes de vacances, théâtre avec la troupe de la Maison du Terroir de Genouilly en début d'année, Bal Trad à la saison estivale, et comme l'an passé reconduction d'une projection d'un film documentaire, en ouverture du festival "Docs en goguette".

Toutes ces activités ont attiré divers publics et ont fait salle comble à chaque manifestation.

Activités 2013

Le programme de l'année à venir a été approuvé par les participants, il propose ces activités :

- 06/01/2013 : Randonnée autour de St BOIL.
- 19/01/2013 : Soirée théâtre, la troupe de GENOUILLY présentera "Contre emploi", une création collective.
- 20/02/2013 : Cinéma enfants, Vacances de février, 14h30 et ciné famille à 20h30.
- 23/03/2013 : Soirée Cabaret, sur le thème de l'eau, conjointement avec l'association R.A.R (Rencontres et Animations Rurales) de GENOUILLY, salle des fêtes de St BOIL.
- 29/03/2013 : Soirée théâtre, avec la troupe des Gercomédiens de GERGY.
- 17/04/2013 : Cinéma enfants Vacances de printemps, 14h30 et ciné famille à 20h30.
- 26/10/2013 : Soirée musicale, Bal Trad, avec les Accornemuses & Airbag et Boîte à gants.
- 30/10/2013 : Cinéma enfants Vacances de Toussaint, 14h30 et ciné famille à 20h30.

➤ Novembre 2013 : Festival Docs en Goguette, les films Du Tilleul et la Maison du Terroir de GENOUILLY, dont le programme sera précisé en cours d'année.

Par ailleurs, La Maison du Terroir de Genouilly (R.A.R) et l'activité "Chorale", organiseront un concert le jeudi 24 janvier 2013 à 20h30 en l'église de St Boil.

- Notre association, LIC, a également proposé à l'école de St Boil de faire découvrir le métier de tourneur sur bois aux enfants, le mardi 9 avril 2013, avec Philippe DYON établi à Sigy le Chatel.

- Durant le printemps 2012, nous avons participé avec l'association "Les Agros" de Chenôves, à la collecte d'histoires locales sur les quatre communes, Saules, Culles les Roches, Chenôves & St Boil pour élaborer un recueil qui sera présenté :

- A l'occasion de la soirée racontages à CHENOVES, le 26 janvier 2013 salle des Chailloux,
- Au cours des quatre balades contées organisées Dimanche 7 avril à Culles les Roches, Samedi 20 avril à St Boil, Dimanche 9 juin à Chenôve et Samedi 22 juin à Saules.

- Egalement, divers artistes sont en contact avec notre association pour une programmation future.

Vie associative

Nous rappelons que l'association accueille toutes les personnes souhaitant créer du lien social, sortir de chez soi et rencontrer d'autres personnes. Les réunions, auxquelles tout le monde peut participer, favorisent le brassage des idées.

Contacts

Martine CHEVALIER	Présidente : 03.85.44.06.40 - COLLONGES.
Patrice BOURGEOIS	Secrétaire : 03 85 43 72 81 - ETIVEAU
Marie Hélène DUCLOUX	Vice-secrétaire : 03 85 44 02 55 - ETIVEAU.
Corinne JUSSELIN	Trésorière : 03.85.44.09.54 - CULLES LES ROCHES.



30 mars projection du film "Sauvons les abeilles"



25 avril Ciné enfants



3 aout Festi'Bal Trad



26 octobre Assemblée Générale de la LIC



23 novembre Festival Doc en Goguette

CORPS DES SAPEURS POMPIERS ET L'AMICALE

Nombre d'interventions au 19/12/2012 :

- 16 secours à victimes
- 1 incendie
- 3 destructions de nids d'hyménoptères
- 1 assèchement
- 1 déblaiement

Cette année a été marquée par le centenaire de notre Centre de Première Intervention. Durant la journée du 14 avril 2012, le public venu nombreux a pu assister aux différentes manœuvres et à la présentation de matériel ancien, de photos depuis la création de notre CPI.

Tous les sapeurs de notre CPI participent comme chaque année à un recyclage pour le DEA « Défibrillateur Entièrement Automatique » ainsi qu'aux nouvelles méthodes de brancardage à notre centre de rattachement.

Nous souhaitons la bienvenue à :

Laurine Chatenay – titulaire de AFPS

Thomas Blondeau – titulaire du brevet de Jeune Sapeur Pompier



Nous remercions la municipalité pour sa participation lors de la journée du 14 avril dédiée au centenaire de notre centre ainsi que le centre de Secours de St Gengoux le National et la section JSP Jouvence Val de Guye.

Le chef de centre, le président de l'amicale ainsi que toute l'équipe vous présentent leurs meilleurs vœux et vous remercient de votre accueil lors de la présentation de notre calendrier 2013.

Foires aux puces organisée par notre amicale le 23 juin 2013

merci à tous les participants qui sont de plus en plus nombreux à notre manifestation (70 exposants pour 2012).



ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Notre association est constituée d'un bureau de 6 personnes et de leurs membres actifs.

Le bureau est composé comme suit :

- la présidente : Mme Sandra LANNEAU
- la vice-présidente : Mme Cécile DUMONTEL
- la secrétaire : Mme Lydie MEUNIER
- la vice-secrétaire : Mme Céline SELLE
- la trésorière : Mme Françoise KHERROUBI
- la vice-trésorière : Mlle Frédérique BERTHELON

Au cours de l'année, l'APE organise différentes manifestations qui servent, avec leurs bénéficiaires, à financer en partie les voyages de fin d'année, les classes découvertes et le spectacle de Noël.

Voici les manifestations pour la nouvelle année :

- Dimanche 17 mars 2013 : Loto
- Mercredi 8 mai 2013 : Vente de fleurs et de légumes (avec la coopérative scolaire)
- Samedi 25 mai 2013 : Concours de pétanque
- Début décembre 2013 : Vente de sapins
- Vendredi 20 décembre 2013 : Repas de Noël

Nous sollicitons régulièrement les parents ainsi que les personnes des villages alentours par le biais de publicités déposées dans vos boîtes aux lettres.

Toutes les actions mises en œuvre ont pour but de soulager financièrement la coopérative scolaire, afin que tous nos enfants puissent s'épanouir grâce à des activités extrascolaires.

Tout le bureau se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2013 et vous donne rendez-vous lors des manifestations.

Pour plus d'information : 03.85.44.04.36 (la présidente)

La présidente

AMICALE DE LA SAINT BLAISE

Les membres de la société vous souhaitent à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2012 ainsi que santé et réussite.

Nous fêterons la Saint Blaise le 9 Février 2013

BON PIED, BON OEIL

Cette année 2013 verra naître à Saint Boil une nouvelle association : « Bon PIED, bon OEIL ». Cette association aura pour but de rassembler et de regrouper des personnes désireuses de pratiquer la randonnée pédestre. La première assemblée générale se tiendra à la salle des fêtes à Saint Boil le 15 janvier 2013 à 14h00. A cette assemblée sera désigné le bureau et décidé le programme des sorties du 1er trimestre. Un pot de l'amitié sera offert à la fin de cette réunion. Signé : Colette B

COMITE DES FETES

Comme chaque année le Comité des Fêtes a régalé les convives avec sa choucroute animée par l'Union Musicale de Saint Gengoux qui a satisfait les danseurs avec ses airs entraînants.

Le loto d'automne a réuni un peu moins de participants que celui de printemps, mais les lots furent appréciés des joueurs.

Le Téléthon avec les communes de Saules et Chenôves a réuni un bon nombre de donateurs malgré le temps pluvieux qui n'a pas aidé les cyclistes.

Une pensée pour M. Roger Masson qui nous a quitté cette année.

Le président et son équipe présentent à tous ses meilleur vœux pour 2013.



ASSOCIATION DES CONSCRITS

Le samedi 12 avril 2013 les conscrits de la classe 3 seront invités à partager cette journée de retrouvailles dans la joie et la bonne humeur à la salle des fêtes de Saint-Boil

Contacteur Florent DEMARLE au 06 31 66 79 14



Club Côte Chalonnaise

Les associations sont indispensables pour le bon fonctionnement d'une société, peu importe leur contenu, spécificité, elles concourent à l'émancipation, à la possibilité, pour chacun, de s'épanouir, de rester en contact avec le monde qui l'entoure, se sentir utile ou simplement profiter pleinement et sereinement des activités proposées. Le club a cet objectif de faire perdurer le plus longtemps possible ce lien relationnel qui maintient, dans une dynamique positive, les gens aux âges si différents qu'il est important de continuer à construire un demain vivant et proche. Toute l'année, nous avons organisé des séances de cinémas, jeux, randonnées, information, notamment sur l'alimentation avec la MSA, mais aussi loto, pique-nique et repas champêtre à Culles, conférence, en particulier sur les plantes, mais encore de la généalogie, thé dansant, sortie de ski ou des travaux manuels, et puis récit de voyage sur la Roumanie et plus proche de nous promenade en bateau sur la Saône sans oublier le chant et notre chorale qui anime certaines de nos activités et le groupe « *Les faitouts* » de Blanzay qui ont fait chauffer la salle au mois d'avril. Quelles diversités, que du bien-être partagé.

La section randonnée va prendre son envol, car nous avons atteint la côte d'alerte avec près de cent personnes, ce qui représentait un souci qu'il était nécessaire de structurer autrement. Dès le mois de janvier, nos amis marcheurs seront indépendants, même si nous les accueilleront, comme ils le feront, dans nos instances respectives et nos activités. La qualité était au rendez-vous, le succès avec, bonne route donc à « *Bon pied, bon œil* ».

Il y en a pour tout le monde et nous réfléchissons à de nouvelles propositions car, là encore, les jeunes générations n'entrevoient pas de la même façon ce temps libre qui se dégage à partir d'un certain âge. L'âge, lui aussi n'est pas un critère pour faire parti de notre association, elle est ouverte à tous ceux qui veulent savoir et bénéficier d'activités qui sont ouvertes à tous et sur le monde.



Nous aurons, l'année prochaine, une formation sur la photo-numérique, comme nous en avons eu sur l'initiation à cet objet de communication. Il nous faut répondre à une large gamme de prestations avec des sensibilités qui ont beaucoup changé depuis plusieurs années. C'est un défi permanent, comme dans toute association, nous devons régulièrement redéfinir des axes de réflexion et des actions à mener. Pour cela le club peut compter sur des hommes et des femmes qui sont en prises avec cette réalité et qui s'interrogent sur l'amélioration constante de ses animations. Toutes les compétences et énergies sont accueillies avec plaisir, elles favoriseront l'émergence de nouvelles approches tout en maintenant les différentes formules qui existent au sein du club, ceci afin de respecter le principe de réalité lié à l'évolution de chacun. Le club s'inscrit, comme toujours, dans cette logique de proximité qui fait qu'il fait bon vivre sur notre bassin de vie.

A LA DISPOSITION DES HABITANTS

Location	Salle des fêtes	
	Habitant St-Boil	Habitant hors St-Boil
Week-end avec repas	200 €	300€
Journée avec repas	120 €	170 €
Réunion Vin d'Honneur	70 €	70 €
Caution	300 €	300 €
Chauffage	0,82 € / litre de fuel	0,82 € / litre de fuel
Arrhes à la réservation	50 % prix location	50 % prix location

Location	Salle "La Récré"	
	Association de St-Boil	Habitant St-Boil
Réunion	gratuit	
Journée	gratuit	25 €

CHANGEMENT DE RESPONSABLE DES SALLES

Les réservations des salles se feront maintenant auprès de Mme Laura SAVINAS
03 85 92 64 25 ou 07 86 10 67 53



- **Le parquet** : Location : 20 € (40 m2).

- **Tables & Bancs "brasserie"** : Location : 2 € pour une table et deux bancs.

- **Annexe de la Salle des Fêtes**
Salle uniquement destinée aux réunions des associations de 20 personnes maximum. Les clefs sont à la disposition des utilisateurs à la mairie.

- **Raticide et souricide** : A réclamer au secrétariat de mairie.

- **Gaufrier** : Réservé aux associations de Saint-Boil pour leurs manifestations.

- **Concessions Cimetière** : A réserver en Mairie

	10 ans	20 ans	30 ans	50 ans
cimetière			90 €	150 €
Espace cinéraire	20 €	40 €	60 €	

LES SERVICES A ST-BOIL

Mairie Tél. : 03-45-77-94-96

Ouverture au public : Mardi, vendredi de 14 h à 17 h.

Permanence de Monsieur Joël DESSOLIN, Maire : Mardi, vendredi de 16 à 17 h.

Bibliothèque

Permanences le lundi de 15h00 à 19h00 et le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00.

La bibliothèque est tenue par Mme DE SARS. Tél. :03-85-44-05-13

- Aide et Service à Domicile

Permanences les : mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9 heures à 12 heures.

Sur rendez-vous le mardi et le jeudi de 13h30 à 17h. Tél. :03-85-44-07-12.

- Ramassage des ordures ménagères

Chaque lundi matin.

Ramassage bac à couvercle, mercredi matin tous les 15 jours les semaines paires

- Repas à domicile

Repas distribué par d'ADMR de Buxy

Prix du repas 8.10€. Inscription en Mairie

-La Poste

Tél. :03-85-44-03-62

Ouverture du bureau :

Du lundi au samedi de 9h à 12h

Du lundi au vendredi de 14h15 à 16h30

Levée du courrier : du lundi au vendredi à 15h00, samedi à 11 heures.

- Permanence de l'assistante sociale

Mme. PANNELLE, Assistante Sociale, reçoit, en mairie (salle du conseil municipal) les 1^{er} mardis de chaque mois de 14h à 15h30



LES SERVICES A ST-BOIL

Mairie Tél. : 03-45-77-94-96

Ouverture au public : Mardi, vendredi de 14 h à 17 h.

Permanence de Monsieur Joël DESSOLIN, Maire : Mardi, vendredi de 16 à 17 h.

Bibliothèque

Permanences le lundi de 15h00 à 19h00 et le mercredi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00.

La bibliothèque est tenue par Mme DE SARS. Tél. :03-85-44-05-13

- Aide et Service à Domicile

Permanences les : mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9 heures à 12 heures.

Sur rendez-vous le mardi et le jeudi de 13h30 à 17h. Tél. :03-85-44-07-12.

- Ramassage des ordures ménagères

Chaque lundi matin.

Ramassage bac à couvercle, mercredi matin tous les 15 jours les semaines paires

- Repas à domicile

Repas distribué par d'ADMR de Buxy

Prix du repas 8.10€. Inscription en Mairie

-La Poste

Tél. :03-85-44-03-62

Ouverture du bureau :

Du lundi au samedi de 9h à 12h

Du lundi au vendredi de 14h15 à 16h30

Levée du courrier : du lundi au vendredi à 15h00, samedi à 11 heures.

- Permanence de l'assistante sociale

Mme. PANNELLE, Assistante Sociale, reçoit, en mairie (salle du conseil municipal) les 1° mardis de chaque mois de 14h à 15h30



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2013

Mois de JANVIER :

- Dimanche 06* Vœux du Maire à 11 heures - S.des Fêtes
Randonnée pédestre (Loisirs-Information-Culture)
- Jeudi 10* Assemblée Générale du Club Intercommunal - S.des Fêtes
- Samedi 19* Théâtre (Loisirs-Information-Culture) - S.des Fêtes

Mois de FEVRIER :

- Jeudi 07* Projection-vidéo : humour (Club Intercommunal) - S.des Fêtes
- Samedi 09* Banquet de la Saint-Blaise (S.des Fêtes)
- Mercredi 20* Cinéma pour les enfants l'après-midi (Loisirs-Information-Culture) – S.des Fêtes
Ciné-Famille le soir (Loisirs-Information-Culture) - S.des Fêtes
- Jeudi 21* Loto du Club Intercommunal (S.des Fêtes)
- Dimanche 24* Loto du Comité des Fêtes (S.des Fêtes)

Mois de MARS :

- Dimanche 17* Loto (Association des Parents d'Elèves) - S.des Fêtes
- Jeudi 21* Information « Bienfaits des plantes sur la santé » (Club Intercommunal) - S.des Fêtes
- Samedi 23* Soirée Cabaret (Loisirs-Information-Culture) - S.des Fêtes
- Vendredi 29* Théâtre (Loisirs-Information-Culture) - S.des Fêtes

Mois d'AVRIL :

- Samedi 06* Banquet des Chasseurs - S.des Fêtes
- Mardi 09* Tourneur sur bois pour les écoles (Loisirs-Information-Culture) - S.des Fêtes
- Jeudi 11* Conférence « Les Bois de SAULES et de CULLES » (Club Intercommunal) - S.des Fêtes
- Samedi 13* Banquet des conscrits
- Mercredi 17* Cinéma pour les enfants l'après-midi (Loisirs-Information-Culture) - S.des Fêtes
Ciné-Famille le soir (Loisirs-Information-Culture) - S.des Fêtes
- Jeudi 18* Animation Musicale (Club Intercommunal) - S.des Fêtes
- Samedi 20* Assemblée Générale de l'Amicale Sportive du Noizeret - S.des Fêtes
- Dimanche 21* Théâtre (Groupe théâtral de Santilly) - S.des Fêtes

Mois de MAI :

- Mercredi 08* Commémoration du 08 mai 1945 : défilé et Vin d'Honneur - S.des Fêtes
Vente de Fleurs de la Coopérative Scolaire au chalet du Noizeret
- Dimanche 12* Concours de l'Amicale Sportive du Noizeret « En Noizeret » au Chalet
- Dimanche 25* Concours de l'Amicale Sportive du Noizeret au Chalet
(Association Parents d'Elèves)
- Jeudi 30* Cinéma du Club Intercommunal - S.des Fêtes

Mois de JUIN :

Samedi 15

Concours de l'Amicale Sportive du Noizeret, en nocturne, au Chalet

Dimanche 16

Assemblée Générale des Chasseurs (La Récré)

Dimanche 23

Foire aux Puces des Pompiers au Chalet

Jeudi 27

Pique-nique du Club Intercommunal au Chalet

Mois de JUILLET :

Dimanche 07

Méchoui du Comité des Fêtes - S.des Fêtes

Samedi 20

Concours de l'Amicale Sportive du Noizeret au Chalet

Mois d'AOUT :

Samedi 17

Concours de l'Amicale Sportive du Noizeret au Chalet

Mois de SEPTEMBRE :

Vendredi 27

Assemblée Générale du Club Juniors Nageurs - Salle La Récré

Mois d'OCTOBRE :

Dimanche 20

Banquet des Anciens - S.des Fêtes

Samedi 26

Bal Trad (Loisirs-Information-Culture) - S.des Fêtes

Dimanche 27

Loto du Comité des Fêtes - S.des Fêtes

Mercredi 30

Cinéma pour les enfants l'après-midi (Loisirs-Information-Culture) - S.des Fêtes

Ciné-Famille le soir (Loisirs-Information-Culture) – S.des Fêtes

Mois de NOVEMBRE :

Lundi 11

Commémoration du 11 novembre 1918 - S.des Fêtes

Dimanche 24

Choucroute du Comité des Fêtes - S.des Fêtes

Mois de DECEMBRE :

Samedi 07

Vente de sapins (Association des Parents d'Elèves) au Chalet

Dimanche 15

Repas des Sapeurs-Pompiers à la S.des Fêtes

Vendredi 20

Repas de Noël des Ecoles (Association des Parents d'Elèves)-S.des Fêtes



ETAT CIVIL

NAISSANCES

- MOREIRA ALVES Maëlle
le 27 juillet 2012 à CHALON
- MORNAT Mathilde
le 21 juin 2012 à CHALON
- RIZET Axel
le 20 mai 2012 à CHALON
- SOTO Noah
le 15 décembre 2012 à CHALON
- VAILLEAU Léandre
le 1er mai 2012 à CHALON
- ZENDJABIL TAILLEFER Garance
le 26 juillet 2012 à CHALON.

RECONNAISSANCE

- Enfant RIZET-POULACHON
le 17 avril 2012.par ses parents

MARIAGES

- BOUCHARD Antoine et CORMIER Julie
le 25 août 2012
- LOUNTALA Pierre et NGANGA Léa
le 30 juin 2012
- PAURELLE-GALLAS Simon et BESSON Céline
le 07 juillet 2012
- ROUGET Daniel et BRIEL Chantal
le 04 février 2012.



DECES

MASSON Roger

le 15 janvier 2012

RENAUD épouse LARDET Marie Thérèse

le 25 mai 2012

TRANSCRIPTION DE DECES

BORDET veuve PICARD Raymonde

le 15 juin 2012 à ST-GENGOUX

CAMUS Pierre Bernard

le 09 septembre 2012 à CHALON

GIRARDOT épouse CAMUS Reine

le 06 janvier 2012 à CHALON

GUYONNET épouse LACOUR Suzanne

le 25 juillet 2012 à ST-GENGOUX

LESSAQUE épouse MASSON Armande

le 22 décembre 2012 à CHALON.



DE L'EAU ! OUI, MAIS OU ?

Page	Lieux de la Photo
1	La Goutteuse
2	Ruisseau du lavoir de St Boil au passage sous la Voie Verte
3	La Mouille vers le Mousseau
5	Lavoir de Collonge
5	Arrivé d'eau dans le ruisseau du lavoir de St-Boil
9	Étang du Beutot
12	La Mouille au passage du chemin du Viaduc
13	La Goutteuse en dessous La Plotte
14	Étang du Matta
23	La Goutteuse en amont du pont de la route de Chaumois
25	Entrée du Bief de La Plotte
26	La Mouille
26	Réserve d'eau au Lavoir de St Boil
28	Étang du Tronchy
29	Rigole le long de la Rue Blondin
30	La Goutteuse en amont du lavoir de Collonge
30	Ruisseau faisant limite de commune avec Chenoves (ruisseaux de la Vieille Rivière) vers la Tuilerie
31	Lavoir de Collonge
31	Fossé le long de la route de Chaumois vers la Goutteuse
32	Étang de la Tuilerie



